

FINANCIERE DE TUBIZE SA

Allée de la Recherche 60, 1070 Bruxelles

Contact: Anne Sophie Pijcke, investorrelations@financiere-tubize.be

Rachat d'actions propres

Information réglementée 1^{er} décembre 2018

Le Conseil d'administration de Financière de Tubize a, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale du 25 avril 2018, procédé à une opération de rachat d'actions propres.

Conformément aux dispositions de l'article 207 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés, Financière de Tubize rend publiques les informations suivantes relatives au rachat:

- Date de la transaction : le 26 novembre 2018
- Quantité de titres acquis : 36.000
- Prix des titres acquis : € 59 par action
- Méthode de négociation : En dehors du marché réglementé Euronext Brussels (OTC).

Les actions rachetées seront détenues comme actions propres.